

L'HOMME DE LA ROCHE.

CHRONIQUE

DE LA VILLE DE LYON,

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.

Pour six mois. . . 8

Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Par jugement du tribunal de commerce, en date du 21 janvier courant, le sieur Feuchet, ci-devant charcutier, actuellement marchand de vin, place Grôlée, a été déclaré en état de faillite.

Par jugement du même tribunal, en date du 22 du même mois, le sieur Gouilloud, marchand de cuirs, rue Dubois, a été pareillement déclaré en faillite. — Syndic, M. Laforge.

Le même tribunal de commerce, par jugement du 28 janvier courant, a déclaré en faillite le sieur Girard, limonadier, place de Bellecour. — Syndic, M. Laforge.

On nous communique la lettre suivante.

A M. le Rédacteur,

« M. Girard, limonadier restaurateur, au pavillon de Bellecour, a été obligé de suspendre ses paiements. Cette mesure a été la conséquence du jugement du 12 mai 1839, qui a ordonné la démolition des constructions élevées par M. Girard, sur le sol à lui loué par la ville.

« Un traité avait été proposé par M. Girard à ses créanciers; déjà quarante cinq mille francs de signatures avaient été obtenus, lorsque le refus d'adhésion de la part d'un créancier du dehors, dont le chiffre ne dépasse pas 600 fr., en capital, a forcé une déclaration de faillite qu'on avait cherché à éviter par des efforts persévérants pendant six mois.

« Cette déplorable nécessité devenait indispen-

sable en présence de la vente, impitoyablement poursuivie, et indiquée au nom de ce créancier pour jeudi 30 de ce mois, du café du Pavillon, devant M^{re} Dugueyt, notaire.

« M. Girard se réserve de porter à la connaissance du public, par la voie des journaux, les détails déplorables qui se rattachent à sa position pénible, et qui l'ont si douloureusement amené à un aussi triste résultat.

« Lyon, le 28 janvier 1840.

« Par procuration de mon mari :

« Femme GIRARD, née Marchiolety. »

Dans la journée du mardi 28 courant, un individu de 24 à 25 ans se présenta dans la boutique du sieur Etienne Bererd, boulanger, rue de Castries, 3, et profitant du moment où la femme du sieur Bererd se trouvait seule, il s'approcha pâlement et demanda des pièces de cinq francs à l'effigie de Charles X, en échange d'autres pièces de la même valeur.

La boulangère qui avait des écus, mais qui n'eût aucun soupçon, introduisit l'étranger dans sa chambre, située dans l'arrière boutique, et ouvrit son bureau; mais au même moment l'individu mit la main sur une pile de cent francs et s'enfuit à toutes jambes, laissant la trop confiante boulangère stupéfaite au point de ne pouvoir appeler au secours.

C'est ce que l'on peut appeler une boulangère faite aux écus.

L'auteur de ce vol n'a pas encore été découvert.

Vendredi dernier, une jeune fille demeurant place des Célestins, 7, à la suite d'une querelle avec son amant, se voyant abandonnée par celui-ci, a tenté de se suicider à l'aide d'un rechaud de charbon enflammé, après avoir avalé un verre d'huile de vitriol. Mais grâce aux voisins qui s'aperçurent à temps de cet acte de désespoir et qui

s'empressèrent de donner à la malheureuse tous les secours que son état exigeait. On espère pouvoir la sauver.

Un ouvrier veloutier, nommé Jean-Louis Boulache, âgé de 25 ans, natif de Sardon (Ain), travaillant chez le sieur Pigeon, rue Madame, 15, aux Brotteaux, a été arrêté vendredi dernier, comme prévenu d'avoir donné un coup de couteau à son maître avec lequel il avait eu une querelle.

Dans la journée du 25 de ce mois, la police a opéré plusieurs arrestations importantes; voici les noms des individus arrêtés :

1^o Marie Joseph Oyselet, âgée de 28 ans, prévenue d'avoir acheté à vil prix des soies volées.

2^o Hugues Carrel, âgé de 20 ans, repris de justice, prévenu d'abus de confiance.

3^o Marie Arnold, âgée de 54 ans, prévenu d'excitation à la débauche.

4^o Mathieu Malécot, âgé de 36 ans, prévenu de subornation de témoins.

La caisse d'épargne a reçu dimanche, la somme de 42,491 fr., versée par 908 déposants; elle a remboursé à 118 personnes la somme de 24,629 fr. 95 nouveaux livrets ont été délivrés.

Samedi soir, 25 janvier, la condition a placé son numéro 727 du mois courant.

Dans la nuit du dimanche au lundi, des voleurs, qui paraissent connaître parfaitement les localités et les habitudes de la maison, se sont introduits chez un jeune étudiant en médecine, alors absent, demeurant rue de la Préfecture, 10, au 5^e, sur la terrasse.

Les malfaiteurs ont enlevé une malle contenant du linge, des vêtements, et une somme de cinq cents francs en argent.

FEUILLETON.

DES VERRERIES EN FRANCE.

Les découvertes les plus importantes ne sont souvent que le résultat du hasard. Des pères faisaient du feu sur le bord de la mer, quand ils virent fondre le sable qui leur servait de foyer. Le verre venait d'être découvert; et, depuis, que de temps et de recherches il a fallu pour arriver à l'état de perfection où cette industrie est arrivée. Bien peu de personnes se font une idée de la manière dont se fabrique le verre en général,

Les verreries présentent au premier aspect un coup-d'œil assez original. Ce sont de vastes hangars que surmontent, de distance en distance, des cônes tronqués faits de planches et noircis par la fumée. A l'intérieur, une foule d'ouvriers se croisent, s'entraident dans le plus profond silence. Dans les usines, d'ordinaire, on entend avant de voir : là, on est frappé de la multiplicité des opérations et de leur régularité intelligente. L'adresse

fait seule des prodiges dans les verreries : le moindre fracas y serait de mauvaise augure; car il s'agit de plier à toutes les formes cette matière, qu'on s'accorde à prendre pour le symbole de la fragilité humaine. Les vitres, globes, les bouteilles s'entassent autour de vous, et rarement un fracas malencontreux vient justifier la comparaison banale et l'épithète de périssable que tous ces objets exciteront trop bien par la suite. Mais, pour avoir d'autres sujets d'étonnement, il est nécessaire de suivre les travaux d'intérieur.

Qui ne s'est fait une opinion, plus ou moins arrêtée, sur la fabrication des bouteilles? On croit généralement qu'après avoir réduit le sable à l'état liquide, on verse la matière nécessaire dans des vases préparés à l'avance. Quant à ces barrières diaphanes qui mettent nos maisons à l'abri des intempéries des saisons, on croirait voir dans leur forme le secret de leur fabrication : on pourrait supposer que sur une surface bien polie, on coule de la matière liquéfiée, qu'elle s'étend, prend le niveau et que la vitre est faite. Combien on s'éloi-

gnerait de la vérité. Les choses qui nous étonnent le moins, parce que nous les avons continuellement sous les yeux, sont souvent des miracles d'industrie et de difficultés vaincues.

Chaque forme que doit prendre le verre a, dans chaque atelier, un fourneau indépendant, autour duquel 8 ouvriers peuvent prendre place. Chacun de ces maîtres est accompagné de deux aides, appelés l'un *grand garçon*, l'autre *gamin*. Ces titres répondent assez, dans leur signification relative, aux titres d'écuyer et de page que prenaient les gentilshommes avant d'être chevaliers. Le gamin passe grand garçon et devient maître au bout de quelques années. Ces ouvriers, pour conserver le monopole de leur état et le haut prix de leur main-d'œuvre, ne permettent qu'à leurs familles l'apprentissage du métier; aussi, les enfants des verriers sont-ils seuls admis parmi les gamins.

Quand le maître-ouvrier vient prendre place devant le four à réverbère, la matière a été préparée d'avance; il est accompagné du grand garçon, qui se tient près de lui, sur les tréteaux qui les

La malle a été, dit-on, retrouvée dans une des rues du quartier Perrache, mais elle était complètement vide.

On n'a pu encore découvrir les auteurs de ce vol hardi.

EXTRAIT DES JOURNAUX.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Toulon, le 21 janvier.

Alger, le 18 janvier, à quatre heures du soir.
Le Maréchal Valée, à M. le Ministre de la guerre.

Aucun événement n'a eu lieu dans la province d'Alger. Les Arabes ennemis ne se sont pas montrés dans la plaine depuis le 31 décembre.

Les bateaux de Bone et d'Oran ne sont pas arrivés.

Toulouse, le 21 janvier.

Foix, le 20.

Le préfet de l'Arriège, à M. le ministre de l'intérieur.

La foire a eu lieu aujourd'hui dans le plus grand ordre, les nouveaux droits ont été acquittés sans murmure. Le bétail présenté à la vente a trouvé des acquéreurs : on a fait beaucoup d'affaires ; la confiance renaît.

AFRIQUE FRANÇAISE.

RAPPORT DU MARÉCHAL VALÉE.

Alger, le 18 janvier 1840.

Monsieur le ministre,

La province d'Alger n'a été le théâtre d'aucun événement depuis mon dernier rapport. Les Arabes ennemis ne paraissent plus dans la plaine, et c'est à peine si les Kabyles osent se montrer dans les montagnes autour de Belidah. Nos colonnes ont parcouru la Mitidja dans toutes les directions sans rencontrer d'ennemis. Belidah n'a pas été inquiétée depuis le 31 décembre.

Des renseignements postérieurs, venus de Kouleah, me font connaître que le Kalifa de Miliana a son camp dans les gorges de l'Ouad-Ser, derrière les premiers mamelons de l'Atlas ; que son infanterie est établie sur la crête des montagnes des Beni Salahs, le kalifa de Medeah est avec les débris de son infanterie, au pied du versant sud de l'Atlas, en un lieu nommé Zeboudj-Lazera. A l'Est, le kalifa Achmet ben Salem est avec 3 ou 400 hommes, vers les sources de l'Ouad-Kaddara, au-delà de Fondoueck et de Kara-Mustapha. Les tribus kabyles sont très-fatiguées de la guerre, et n'attendent qu'une occasion pour recommencer des relations commerciales avec Alger. L'émir est à Tagdempt, où il s'occupe d'organiser les moyens d'action, et de faire confectionner des munitions.

Il pleut toujours et la plaine est presque impraticable : je ne puis donc songer, en ce moment, à

aucune opération importante.

Les bateaux de Bone et d'Oran ne sont pas revenus, et je suis, par conséquent, sans nouvelles de ces deux provinces.

Agréé, etc.

Le maréchal gouverneur-général de l'Algérie,
Comte VALÉE.

Le 4^e bataillon de la légion étrangère, que M. le lieutenant-général comte Harispe avait été chargé d'organiser à Pau, a reçu l'ordre de partir de cette ville le 24 de ce mois, pour se rendre à Port-Vendres, où il sera immédiatement embarqué pour l'Afrique.

L'effectif de ce bataillon n'est que d'environ 130 sous-officiers et soldats.

Le tribunal civil de la Seine, première chambre, a rendu, le 21 janvier, un jugement dont il résulte que le professeur qui fait un cours public a la propriété exclusive de ses leçons orales ou écrites ; que le salaire qu'un professeur reçoit de l'état ne donne pas le droit aux auditeurs de ses leçons de les reproduire par la voie de la presse pour les vendre à leur profit, et que la formalité du dépôt prescrit par la loi du 19 juillet 1793 ne peut s'appliquer aux leçons orales des professeurs, mais seulement aux ouvrages imprimés ou gravés.

On nous écrit de Rive-de-Gier :

Le 16 du courant, un monstre à figure humaine a violé une petite fille de trois ans ; sa position est très-désespérante. Cet enfant appartient au nommé Pascal qui tient, les dimanches, un combat d'animaux au village des Reclus. Ce dernier ayant été avec son épouse chercher un local pour donner quelques représentations à St-Chamond, ils laissèrent leur enfant sous la garde du domestique. Le soir, en rentrant chez eux, ils furent étonnés de ne pas recevoir, comme à l'ordinaire, les caresses empressées de leur fille, elle était souffrante ! Pascal, homme vif ; emporté, interrogeant l'enfant, commençait à se fâcher de ce qu'il ne pouvait obtenir d'elle aucune parole. Le domestique, pour le calmer, lui dit : Ne la grondez pas, elle s'est fait mal en tombant. Pascal craignant que son enfant n'ait quelque chose de défait dans le corps, envoya chercher le rhabilleur qui la visita et ne trouva rien de démis ; mais la petite fille, qui souffrait toujours et qui n'osait rien dire en présence de son meurtrier, à force d'être questionnée, elle fit comprendre que le domestique lui avait fait du mal. Alors, le rhabilleur la visita de nouveau et le viol fut reconnu. Pascal furieux sauta sur le coupable, qui aurait peut-être succombé à la juste colère d'un père outragé dans ce qu'il a de plus cher, si les voisins qui étaient accourus au bruit de cette scène terrible, n'eussent rétabli le calme en gardant à vue l'homme dénaturé. La police, les gendarmes et M. le juge-de-peace de Rive-de-Gier, ac-

compagné des hommes de l'art, constatèrent le délit. Un procès verbal fut dressé sur les lieux. Le prévenu a été conduit en prison, pour être envoyé à la disposition de M. le procureur du roi.

Il nous parvient des détails affligeants sur l'inondation de la partie méridionale du département de la Vendée. Tous les marais sont sous l'eau et ne forment plus qu'un vaste océan. Les terres ensemencées n'ont pas échappé au fléau. Les éclusiers, soit par incurie, soit par quelque circonstance indépendante de leur volonté, n'ont pu ouvrir les portes des canaux des Cinq-Abbés, et de Luçon. Il en résulte que les eaux n'ayant plus l'issue que ces travaux d'art leur assurent d'ordinaire dans les inondations, ont débordé sur toute la surface du marais et menacent d'y séjourner long-temps. Les malheureux hutteurs ont été obligés d'être domicile dans leurs batelets. Ils sont depuis huit jours dans cet état d'angoisse et de péril. Leurs vaches qui sont avec la pêche leur unique ressource, sont elles-mêmes dans ces frêles embarcations sans pouvoir s'y coucher, surcroît de souffrances pour ces mères nourricières des familles des hutteurs.

Un artisan de Fontainebleau, grand amateur de chasse, avait chez lui des furets qu'il avait placés dans une futaille vide : cette futaille, depuis les grands froids, avait été rentrée dans la cuisine, près d'une chambre où couchait un enfant. Pendant la nuit, un de ces animaux s'échappa par la bonde qu'on avait négligé de boucher, s'introduisit dans la chambre où couchait l'enfant et grimpa sur son berceau ; trouvant une proie facile dans le petit être faible et sans défense, le féroce animal lui ouvrit les veines du cou et commença par se repaître de son sang, puis il dévora les yeux. Les parents qui dormaient d'un sommeil profond, n'ont pas entendu les cris de ce petit malheureux. Ce n'est que le lendemain, lorsque la mère est venue lui donner ses soins, qu'elle l'a trouvé mort et horriblement défiguré.

Le conseil municipal de Metz vient de voter des fonds pour que la bibliothèque de la ville soit ouverte aux hommes studieux de toutes les classes, pendant les longues soirées d'hiver.

Encore une leçon donnée à notre conseil municipal. Quand donc en profitera-t-il ?

Il y a peu de jours, dans une commune voisine de Bernay, une femme de 25 ans a donné, avec de l'arsenic, la mort à son mari, âgé de 29 ans. Cette malheureuse a pris la fuite avec son amant, laissant chez elle un pauvre enfant au berceau. C'est aux cris que la faim faisait pousser à l'enfant, que l'on est entré dans le domicile conjugal et que l'on a trouvé le mari mort. Cette femme et son amant n'ont pas encore été arrêtés.

élèvent jusqu'à la bouche latérale du fourneau. Le gamin présente une longue sarbacane ; le grand garçon en plonge une extrémité dans le creuset incandescent où le sable et la soude forment un mélange liquide : après y avoir amassé une petite quantité de matière, il la passe au maître ; celui-ci souffle dans le tube, et le verre s'arrondit à peu près comme une bulle de savon ; l'ouvrier complète son ouvrage, en imprimant à la sarbacane le mouvement de rotation connu sous le nom de moulinet. On a peine à suivre des yeux le verre encore ardent, et quand le mouvement cesse, un moule, placé au pied des tréteaux, donne la mesure exacte de la bouteille. C'est au grand garçon qu'appartient le soin de l'achever. Il rentre avec précaution le fond encore malléable, et lui donne plus ou moins de profondeur ; il forme aussi le cordon qui règne à l'embouchure, la dégage et l'abandonne au gamin pour en recevoir une nouvelle du maître. La vitesse de ces hommes est inouïe, puisqu'ils fabriquent ainsi plusieurs bouteilles par minute.

La fabrication des vitres offre bien plus de difficultés et de fatigues. Le grand garçon, après avoir pris dans le creuset une certaine quantité de ma-

tière, la fait gonfler lui-même d'un souffle léger, en tenant le tube perpendiculairement au-dessous de ses lèvres, le globe s'étend peu à peu et prend une forme cylindrique. Le maître s'empare alors de la sarbacane en imprimant au tube, à mesure qu'il souffle, un mouvement de balancier qui grandit peu à peu ; la boule de vert prend, sous cette double action, un développement si rapide qu'elle acquiert, bientôt deux pieds et demi de longueur sur un diamètre de dix pouces ; elle ressemble alors aux globes dont on couvre les pendules. Le gamin reçoit alors le cylindre, et le passe à un ouvrier, qui fait sur le globe une incision longitudinale, le cylindre est ensuite porté dans un four où la chaleur, habilement ménagée, donne au verre assez de souplesse pour qu'il puisse se fendre dans toute sa longueur, en suivant la ligne tracée par la pointe d'acier ; il s'affaisse peu à peu, et s'étend enfin sur l'âtre où il prend la forme plane de la vitre.

C'est le genre de travail qui détermine la main-d'œuvre, la quantité des produits fixe les gains de chaque jour.

Il y a une grande différence entre les ouvriers

qui fabriquent des bouteilles, et ceux qui font des vitres ou des globes. La concurrence a fait baisser la haute paie, dont les premiers jouissaient autrefois, les propriétaires de verreries ayant été obligés de diminuer leurs prix de vente et leurs frais de production ; les seconds ont conservé tous leurs avantages.

Lorsqu'il se trouve plusieurs maîtres dans une même famille, ce qui arrive fréquemment, les gains annuels peuvent s'élever à des sommes considérables.

Le revenu d'une année peut se calculer ainsi : la fonte du verre et le besoin leur permettent par mois 20 journées de travail, à 14 heures par jour. Comme ils ne mettent que 3 minutes à souffler un cylindre, chacun fabrique 20 vitres à l'heure, 280 au jour, 4,600 au mois ; en recevant pour la main d'œuvre le dixième de la valeur de chacun de ces globes, ils auraient au moins trente centimes par pièce, 1,360 fr. par mois, 14,900 fr. par année, à cause de la suspension des travaux pendant la canicule. Une seule famille, composée de cinq personnes, recevrait donc pour salaire environ 75,000 fr. Le nombre des enfants, dans cette

TRIBUNAUX.

UN DINER EN TÊTE A-TÊTE.

Romarin, fondeur en caractères, et enjoleur de cœurs féminins, avait conduit un soir, dans un restaurant des Champs-Élysées, une jeune brocheuse du nom de Prudence. Nom menteur ! car celle qui le portait n'avait pas craint de suivre le beau Romarin dans un cabinet de deux couverts.

— O Prudence ! dit le fondeur en poussant un soupir langoureux, avez-vous bien faim ?

— Mais oui, répond sans hésiter la grisette. (La grisette de Paris a toujours faim.)

— Moi, j'ai plus d'amour que d'appétit : il me semble que je me nourrirais de soupçons.

— C'est trop léger sur l'estomac, M. Romarin... Et puis on n'a pas besoin de venir chez le traiteur pour ça, il ne tient pas de pareils ragôts sur sa carte.

— Ah ! ne sont-ce pas les meilleurs quand on aime !

— J'aime aussi le fricandeau à l'oseille et la salade d'œufs durs.

— Eh bien ! nous en demanderons... Qu'aimez-vous encore ?

— L'omelette aux confitures a aussi son charme pour moi.

— Vous en aurez, Prudence... Mais n'aimez-vous pas quelque chose encore ?

— J'aime le poulet...

— Sentimental ?

— Non, rôti.

— Ah !... Eh bien ! nous aurons un poulet... Mais vous ne me dites pas tout ce que vous aimez ?

— Mais si, pour aujourd'hui ça me suffira.

— Quoi ! votre cœur ne vous dit pas : Il est quelqu'un que j'aime mieux que le poulet rôti, que la salade aux œufs durs, que le fricandeau à l'oseille ?

— Dame ! qui donc ?

— Moi, Prudence, moi, votre Romarin.

— Sans doute ; cela va sans dire, et l'on n'en parle pas.

— Parlons-en, au contraire, ô Prudence !

— Eh bien ! pendant le déjeuner, car je meurs de faim.

— Et moi je meurs d'amour.

— C'est égal, je vais appeler le garçon... ou plutôt non, je vais descendre à la cuisine et commander le repas.

Romarin descend en poussant un profond soupir ; il remonte bientôt auprès de sa dulcinée et soupire de nouveau en attendant le dîner. Prudence soupire aussi, mais c'est de faim.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, un garçon gratte discrètement à la porte pour annoncer son arrivée. « Entrez ! dit Prudence... Est-il bête ce garçon !... »

Le garçon entre chargé de vaisselle, d'argenterie, de verres, de citrines, de bouteilles, etc. A

classe ouvrière, est aussi une richesse évidente, que le monopole de la fabrication lui conservera long-temps, car il faut pour résister aux fatigues du métier, avoir respiré des son bas-âge, l'air brûlant de la fournaise, et les ouvriers en défendent l'abîme avec toute la puissance d'une caste riche et nécessaire.

Il existe aujourd'hui en France, environ deux cents fours en activité, dont 8 pour le cristal et 4 pour les glaces ; leurs produits annuels sont évalués 29,000,000 de fr., savoir :

Cristal	3,000,000 fr.
Glaces	2,000,000
Verres à vitres	3,500,000
Gobeletterie et verroterie	6,000,000
Bouteilles	14,500,000
Total.	29,000,000

Voici quel est, année commune, le chiffre des exportations pour les diverses natures de produits :

Verres à lunettes, à cadres, taillés ou polis	54,684 fr.
Miroirs	1,646,682
Bouteilles pleines et vides	3,869,651
Cristaux	1,491,370
Verrerie	2,366,837

peine ses yeux ont ils rencontré les traits de l'aimable Prudence, qu'un cri de stupéfaction s'échappa de sa bouche... « Grand Dieu ! ma femme ! » Et levant le bras au ciel pour le prendre à témoin de sa douleur, il laisse tomber sur le sol tous les objets dont il était chargé.

Il se fit un nombre infini de morceaux ! il se dit des mots infiniment blessants ! Prudence se glissa prudemment par la porte et disparut, tandis que Romarin recevait en soupirant les coups de poings de celui qui avait appelé Prudence sa femme.

Quand le garçon fut las de frapper et Romarin d'être frappé, les deux champions s'expliquèrent : il résulta de l'explication que Prudence était, non la femme, mais la fiancée du garçon, lequel, employé ordinairement dans un autre restaurant, remplaçait ce jour-là, dans celui des Champs-Élysées, un de ses amis malade.

Romarin a porté plainte contre le fiancé malheureux ; mais le tribunal l'a jugé assez puni par la scène qui a rompu son mariage, et l'a renvoyé acquitté.

THÉÂTRES.

Le Brasseur de Preston. Les Huguenots. La compagnie Italienne. — Gymnase. — Cirque Franconi.

Dimanche a eu lieu, au Grand-Théâtre, la reprise du *Brasseur de Preston*, dont le succès avait été si malheureusement interrompu au mois d'avril dernier par le départ de Lesbros. Roland remplissait le rôle de Daniel Robinson ; notre ténor léger a été un peu léger ce soir-là mais du reste tout s'est passé sans encombre. Pour rendre justice à M. Roland nous devons dire que beaucoup d'autres chanteurs à sa place n'auraient pas été soufferts. Le rôle du brasseur demande à être joué et Roland joue en comédien consommé, et qui plus est en comédien de bon ton. Cette qualité essentielle fait passer sur bien de petits défauts. D'ailleurs nous devons dire que M. Roland ne pêche ni par le zèle, ni par la bonne volonté, ni par le talent ; il échoue là où sa voix est impuissante, comme échouerait le premier chanteur du monde devant une note au-dessus de ses moyens.

Mlle Jolly chante toujours parfaitement, mais voilà tout.

Joanny Bruyat a été applaudi dans le rôle du sergent Toby. Cette création vaut bien celle de Tartaglia. Qu'en dites vous, M. Bruyat ?

— Mercredi, on nous a donné *les Huguenots* ; il y avait peu de spectateurs, le grand monde s'était donné rendez-vous au bal de la préfecture. L'exécution a été satisfaisante mais un peu froide ; cela devait être.

— La compagnie italienne est livrée à des dissensions intérieures. Lundi dans *Cenerentola* le rôle de Don Ramiro n'a été joué que par ordre d'un commissaire de police. Si les mauvais vouloirs commencent déjà, nous prévoyons la prompte dissolution de la compagnie, car il n'y aura plus moyen de s'entendre.

Nous avions parlé de la prochaine représentation de *Gabrielle de Vergy* (*Gemma*) ; mais aujourd'hui des difficultés s'élèvent, et par suite on doute que cet opéra soit représenté.

Nous en sommes fâchés, il y avait dans cette pièce une immense succès, d'abord pour la signora d'Alberti dans le rôle de Gemma qui, quoiqu'en disent certains intéressés est le premier rôle de l'opéra, nous le soutenons la partition à la main. Ensuite cet ouvrage offrait à Sinico l'occasion de se relever de l'espèce d'échec essuyé par lui dans la *Cénérentola*. Son rôle convenait à ses moyens, et était assez important, pour qu'il ne fût pas besoin d'abaisser le rôle de Gemma encore au dessous.

Il est question, à l'heure qu'il est, des répétitions de *J. Puritani*.

Nous attendons avec impatience le début de la signora Ruggiero dans la *Norma*. La signora Sinico doit savoir pourquoi.

— Au Gymnase, on prépare les loges, c'est-à-dire les écuries, pour la toilette des acteurs de Carter. Ces redoutables artistes débiteront le 8 du mois prochain.

Pendant tout leur séjour, la critique ne marchera, dit-on, que la cuirasse sur le dos et la dague au poing.

— Au Cirque-Franconi, on donne ce soir un nouvelle merveille : une chasse au chat-tigre, une véritable chasse au véritable chat-tigre, animal féroce s'il en fut jamais : cependant que cela ne vous effraie pas. Celui-là est d'un bon naturel et très-bien élevé, comme tout ce qui sort des mains de MM. Franconi : le chat-tigre se laisse chasser avec une grâce parfaite. Allez le voir, et vous me direz plus tard ce que vous en pensez.

Paul PRÉAUD.

GYMNASÉ ÉQUESTRE FRANCONI.

Aujourd'hui jeudi 30 janvier.

Quadrille chevaleresque dansé par huit chevaux.

El Jaleo de Jérès, d'après Mlle Noblet, par Mme Victor Franconi.

Haute école à quatre.

La Fête vénitienne, scène à travestissements, par M. Bastien.

Yorck, cheval sauteur (irlandais), dressé par M. L. Franconi.

Jeux romains, sur trois chevaux, par M. Antonio.

Les Matelots, par le clown et tous les écuyers. Mme Mathias, par la jeune Caron, intermède des Clowns.

Exercices divers.

Parmi tous les journaux de province, l'un des plus spirituels et des mieux rédigés sous le rapport littéraire et artistique, est sans contredit la *Province-Dramatique* de Toulouse. Ce journal qui s'occupe principalement du compte rendu de tous les théâtres de France, est un rival redoutable et souvent heureux de la *Gazette des théâtres* de Paris. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire l'éloge de la *Province-Dramatique*, qu'en reproduisant textuellement l'avis inséré dans le dernier numéro du 19 janvier. Cette citation et les faits qu'elle contient en diront plus que notre plume.

AVIS ESSENTIEL.

« Le succès immense que la *Province-Dramatique* a obtenu en peu de temps, et la flatteuse bienveillance avec laquelle le publi continue à l'accueillir, permettent enfin à ses rédacteurs-fondateurs de la faire paraître deux fois par semaine, à dater de l'année théâtrale qui va bientôt commencer. Le prix de l'abonnement restera à peu-près le même. Il ne sera que de 30 fr. pour l'année, de 16 pour six mois et de 9 pour trois mois.

Les cinquante premiers souscripteurs qui, d'ici au premier avril prochain, auront versé à la caisse du journal la somme de 30 fr., prix de leur abonnement d'un an, recevront à titre de PRIME GRATUITE la collection des cinq premiers mois de la *Province-Dramatique*, qui contient :

1° L'histoire monumentale du théâtre de Bordeaux, (Cette histoire, ainsi que celle des principaux théâtres de la province, sera incessamment reprise et continuée.)

2° Considérations sur l'art dramatique en province, par M. Isidore Buvignier.

3° Du théâtre moderne et de son influence, par M. Casimir Gan.

4° La biographie du chanteur Garat, par M. J. M. Cayla.

5° Coup d'œil sur les théâtres français à l'étranger, par M. Adolphe Ricard.

6° Du théâtre au 19^e siècle, par M. Louis Hyrier.

7° Le foudard d'Adolphe Nourrit, épisode bordelais, par M. Alexandre Marie.

8° Les théâtres de Paris après 1789.

9° De la littérature dramatique, par M. Isidore Buvignier.

10° des comédiens de province, par A. Marie.

11° L'habilleuse du théâtre, par M. de V.

12° de la destinée du roman, par M. Désiré Cadilhac.

13° Physionomies Artistiques : MM. les Rachel, Giulia Grisi, Roy, etc.

14° Un roman de mœurs, de M. Léopold Albert, contenant la matière de deux volumes ordinaires, et une série d'articles de variétés, ayant tous rapport à l'art dramatique.

Les lettres et envois devront être adressés franc an bureau du journal, rue Peyrolières, 37 à Toulouse.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

Sous presse

LA QUATRIÈME LIVRAISON

LES BELLES FEMMES DE LYON.

CONTENANT

Mesd. Br***, Cr***. Et de C*****. Une lettre à Mad. Gr****. Et la femme éteinte.

Dessin. Mad. Cr***.

Les première et deuxième livraisons, contiennent les dédicace et préface et les portraits de Mesd. Adèle G***, C***, de L***, née de St-C*** Josephine M***, L*** et Dav***, G****, Bl****, Gr**** avec trois dessins : Mesd. Adèle G*** et Bl*** et Josephine M*** : Littérature, la femme étioyée et la femme incomprise.

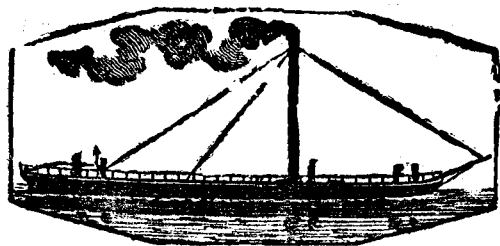
Prix : 50 cent. la Livraison.

A Lyon, au bureau de la *Chronique Lyonnaise* : rue Mercière, 58.

A Paris. { Chez A. MERCKLEIN, libraire, rue des Beaux-Arts, 11.

GALLET, libraire, Boulevard du Temple, 86.

A St-Etienne, Chez JANIN, libraire, rue de Foy.



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

BATEAUX A VAPEUR

LES DÉPARTS POUR

AVIGNON, BEAUCAIRE ET ARLES

Ont lieu, tous les jours, à SIX HEURES du matin, du port de la Charité.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies, à des prix très-moderés, grande rue Mercière, au coin de l'allée de l'Argue.

COSTUMES DE BALS.

Mad. Chevalier à l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours son magasin de costumes pour bals masqués et bals particuliers; elle y apportera les mêmes soins que les années précédentes. Elle demeure toujours place des Terreaux, n. 1, au 4^{me}.

MICHAUD, successeur de Michelot de Dijon, fabricant de moutarde fine, le seul par son procédé, tient un dépôt de vins de Beaujolais, Blacay, la Chapelle Fleurs et Thorins; de 40 à 75 centimes la bouteille.

Rue de l'hôpital, 34, au caveau Thorins.

A VENDRE DE SUITE.

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le sieur Pinatel, fabricant de Navettes, demeure actuellement, côte St-Sébastien, n. 9, au premier étage.

PARIS DRAMATIQUE.

Pièces en vente.

Le Naufrage de la Méduse, vaudev.	1 act.	5 s.
Le Camp de Fontainebleau, vaud.	1 act.	5
Le Marquis de Brancas, comédie.	3 act.	6
La Folle de Toulon, drame.	3 act.	8
Père Brice, drame.	5 act.	6
Un cœur et 30,000 liv. de rente, v.	1 act.	3
Trois Portraits même numéros, v.	1 act.	3
Les Brasseurs du Faubourg, vaudev.	1 act.	3
Une mauvaise plaisanterie, vaud.	1 act.	3
La fille du Pacha, vaudeville.	1 act.	3
Les vacances Espagnoles, vaudev.	1 act.	3
La France et l'industrie, vaudev.	1 act.	5
Belz et Buth, vaudev.	2 act.	6
Le Serment d'Ivrogne, vaud.	1 act.	3
Thimoléon le Fashionnable, vaud.	1 act.	3

Au bureau de la *Chronique Lyonnaise*, rue Mercière, 58.



SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon.

CI-DEVANT RUE SAINT-MARTIN, n° 43, A PARIS,

Offre les mêmes bottes que l'on vent ici 24 fr aux prix suivants, savoir :

Bottes de commande, fines ou fortes.	19 f. » c.
Les mêmes, les prendre toutes faites.	18 »
Bottes en liège, de deux manières.	20 et 25 »
Bottes basses et ml-basses, de liège.	14 et 16 »
Remontage de bottes fines ou fortes.	15 »
Ressemelage de bottes,	6 50

Il achète et vend tout au comptant.

FONDS A VENDRE,

Un fonds d'aubergiste, situé à Vaise, très-bien achalandé et jouissant d'une bonne clientèle, lits montés, billard, etc., etc.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, a l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bal, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus récentes des bals de l'opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 16, au 2^{me} à Lyon.

N. B. Grand assortiment de Masques.

MEUTE COMPOSÉE DE 12 A 14 CHIENS,

A VENDRE

En totalité ou séparément.

S'adresser à M. le comte DE MONTMORT, à La Boulaye, près Toulon-sur-Arroux, ou à M. DE GEVAUDAN, à Conclely par Luzey (Nièvre.) (120.)

FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle située cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera, dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.

MALADIES

De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stoechas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 23, à Lyon.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

GUÉRISON

DES

MALADIES SECRETES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acreté ou vice du sang et des humeurs,

Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Etienne, chez M. Chermezon, pharmacien, rue de la Comédie. (109).

Une personne d'un âge mûr, parfaitement au courant de la comptabilité, ayant été pendant trente ans dans le commerce, désirerait trouver une place comme teneur de livres, Caissier et en général tout emploi de quelques heures de travail par jour. Il verserait au besoin quelque fonds dans un commerce qui le prendrait pour en diriger les opérations. l'honneur, la probité et les connaissances générales de la personne sont les titres principaux sur les quels elle se fonde pour mériter de ceux qui l'occuperont une confiance entière. — S'adresser au bureau du journal. —

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses, de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.